



**HAL**  
open science

## Recherche, offres de formation et nouveaux métiers en matière environnementale

Servet Ertul, Jean-Philippe Melchior

### ► To cite this version:

Servet Ertul, Jean-Philippe Melchior. Recherche, offres de formation et nouveaux métiers en matière environnementale. "Grand Ouest" days of Territorial Intelligence IT-GO, ENTI. 24-25 mars 2010, Mar 2010, Nantes-Rennes, France. 5p. halshs-00785071

**HAL Id: halshs-00785071**

**<https://shs.hal.science/halshs-00785071v1>**

Submitted on 5 Feb 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Recherche, offres de formation et nouveaux métiers en matière environnementale**

### **Servet ERTUL**

Sociologue, MCF (HDR), Université du Maine  
ESO UMR 6590 – CNRS  
2, rue Marguerite Perey, 72000 Le Mans  
[Servet.Ertul@univ-lemans.fr](mailto:Servet.Ertul@univ-lemans.fr)

### **Jean-Philippe MELCHIOR**

Sociologue, MCF, Université du Maine  
ESO UMR 6590 – CNRS.  
38, rue de l'Eglantine, 72000 Le Mans  
[Jean-Philippe.Melchior@univ-lemans.fr](mailto:Jean-Philippe.Melchior@univ-lemans.fr)

Dans le contexte de mutation technologique imposée par les nouvelles contraintes environnementales, le système de formation et de recherche se trouve confronté à un paradoxe : d'un côté, au niveau de l'enseignement supérieur et de la recherche, il est le principal acteur dans la construction de nouveaux savoirs et de l'autre, au niveau des offres de formations professionnelles et des diplômes qui s'y rattachent, il traverse une période d'adaptation pour répondre en la matière à la demande économique et sociale qui connaît une progression rapide et importante.

On sait que la recherche fondamentale demande des moyens humains et matériels très importants que seule la puissance publique, dépassant parfois le cadre national, peut assumer dans la durée. Quant à la recherche appliquée, de manière générale elle est davantage partagée entre les établissements publics et le secteur privé. Dans le domaine des problématiques environnementales, et quel que soit le type de recherches, c'est la puissance publique qui impose de nouvelles normes et orientations, qui donne le rythme à tous les acteurs qui sont impliqués dans ce processus.

Il peut être heuristique de faire l'inventaire des laboratoires de recherches publics et privés qui consacrent partiellement ou totalement leurs activités à ces questions environnementales et de comprendre le sens que chaque chercheur donne à son action. Dans l'état actuel de nos investigations qui débutent, on peut d'ores et déjà souligner qu'il existe un certain nombre de laboratoires de recherches universitaires (ESo Le Mans et LAUM) ou d'instituts (INRA, INSERM...) qui consacrent une bonne partie de leurs activités aux problématiques liés à l'environnement. Nous allons élargir nos investigations auprès des

universités de la Région, du moins dans un premier temps, pour analyser la place exacte de ces thématiques. Dans cette perspective, nous réaliserons des entretiens approfondis auprès des responsables des laboratoires concernés pour connaître la genèse de leurs préoccupations environnementales, pour inventorier leurs dispositifs actuels et pour saisir leurs projets à moyen et long termes. On tentera enfin de mieux comprendre leurs stratégies de coopération face à des acteurs institutionnels et économiques (entreprises) qui se trouvent parfois dans des logiques d'action et de but différents. L'examen du répertoire des offres de formation de CARIF/OREF des Pays de la Loire nous montre la présence déjà bien ancrée de la recherche fondamentale ou appliquée puisqu'il existe un nombre assez important de masters (professionnels ou recherche) dans toutes les universités et dans un certain nombre d'écoles de la Région. On peut citer les trois masters professionnels proposés par la Formation continue de l'Université de Nantes : « Développement durable local », « Gestion des risques sanitaires liés à l'environnement », « Energies nouvelles et renouvelables » ; le master 2 « gestion territoriale et sociale des déchets » de l'Université du Maine ; le master environnement de l'ESA d'Angers, le master « management qualité sécurité environnement » de CESI Ouest...

On sait également que le système de formation initiale ou continue alimente le marché du travail par le biais de diplômes et de certifications. La question est ici posée de savoir de quelle manière ce système peut suivre la demande du marché du travail. Le débat est assez vif en France entre ceux que l'on appelle communément « adéquationnistes » qui souhaitent associer un diplôme (ou qualification) à chaque métier et ceux qui restent critiques à l'égard d'une conception de l'école perçue comme uniquement au service de l'économie.

En ce qui concerne le domaine environnemental, il nous semble que ce lien entre formation et emploi n'est pas si étroit. Le système de formation supérieure et de recherche produit à lui seul une main d'oeuvre très qualifiée grâce à ses laboratoires de recherches et instituts. Ces diplômés participent à la diffusion et à la mise en oeuvre des innovations. Celles-ci permettront la naissance de nouvelles activités économiques et sociales et donc d'emplois à la condition que la société et les entreprises en fassent la demande. Il est en conséquence proposé de mesurer le temps de réaction entre les innovations et la création des formations proposant des nouvelles compétences et qualifications ainsi que le degré d'adhésion des entreprises et des pouvoirs publics à l'égard de ces innovations. En ce sens, il peut être intéressant d'inventorier les offres de formation professionnelles liées à

l'environnement à tous les niveaux de qualification (du CAP au doctorat) et d'interroger les responsables et les usagers des formations concernées.

L'exemple des niveaux de qualification V, Vbis, voire IV (baccalauréat professionnel) est assez révélateur pour souligner la capacité de réaction du système de formation initiale et continue. Face probablement à la demande expresse du marché du travail un certain nombre de CAP se sont adaptés à celle-ci en intégrant des modules techniques ou technologiques en phase avec les nouvelles normes environnementales (systèmes de chauffage plus économes en énergie, isolation thermique, etc.). À titre d'exemple, on peut citer des CAP aux intitulés explicites : « installateur thermique module énergies renouvelables » (Greta de Vendée). Parallèlement à cette adaptation, des nouvelles formations sont apparues récemment, comme le CAP « gestion des déchets propreté urbaine » (Greta de l'Anjou).

En ce qui concerne les niveaux III et II, on peut déjà souligner la faible présence en formation initiale ou non des STS et des IUT (Mis à part les BTS « fluides énergies environnement » portés par les Greta de Nantes, d'Angers et de Vendée, et le BTSA « gestion protection nature » de l'ESA d'Angers) et à l'inverse la présence affirmée des Licences professionnelles dans le paysage ligérien, inégalement réparties sur le plan territorial et institutionnel. On peut citer les LP « aménagement », « aménagement paysager », « protection environnement » portées par la formation continue de l'Université de Nantes, les LP « environnement habitat » et « protection environnement » de l'UCO, la LP « protection environnement, gestion et traitement des déchets » de l'IUT de la Roche/Yon.

Reste le cas des autres formations plus ou moins modulaires, conséquences probablement du dispositif législatif de 2004 et 2005 sur la formation tout au long de la vie (DIF, CIF). Dans cette catégorie on peut distinguer les DU délivrés surtout par les services de formation continue des universités, avec des horaires plus ou moins importants. Celui de Nantes apparaît comme particulièrement dynamique avec quatre DU spécialisés : « conduite agenda 21, projet management durable pour organisations et territoires », « environnement aménagement durable », « management qualité sécurité environnement », « tourisme développement durable ». Dans ce registre de formations plus modulaires et ciblées, interviennent également d'autres acteurs comme les écoles privées (« technicien rivières » en 300 heures à l'ESA d'Angers), les AFPA (par exemple celui de Saint-Herblain qui propose une formation « installation pompe à chaleur » de 21 heures et une autre « installation chaudière manuelle qualibois » de 14 heures), les Chambres consulaires, les Maisons Familiales et Rurales, des entreprises de formation (par exemple « management

environnemental » en 14 heures par Orionis Consultants, « responsable environnement » en 196 heures par CESI Ouest).

Nous avons évoqué plus haut l'adaptation des entreprises. De quelles adaptations s'agit-il ? Cela peut s'analyser sous l'angle de la logique économique de l'entreprise privée qui aura tendance à privilégier les innovations qui contribuent à son développement et *a contrario* à délaissier les innovations coûteuses et peu rentables. Cependant, par delà de cette constante, il nous faut prendre en considération plusieurs éléments qui conditionnent les modalités d'adaptation au contexte actuel :

- des capacités de financement très importantes de la formation professionnelle grâce aux dispositifs législatifs relatifs aux bilans sociaux (1,6 % de la masse salariale pour la formation), aux DIF (Droit Individuel à la Formation de 20 heures par ans et par salarié cumulable sur 6 ans) et CIF (Congés Individuel Formation) qui permet au salarié de poursuivre la formation de son choix tout en étant rémunéré les multiples organismes de collecte et de financement ;
- Dans le cadre du Grenelle de l'Environnement et des dispositifs européens de financement (FEDER notamment) les collectivités font appel à des entreprises capables de mettre en oeuvre de nouvelles techniques relatives à la protection de l'environnement ;
- Le plan de relance de l'État a vocation à soutenir l'activité des entreprises du bâtiment qui proposent des aménagements de l'habitat allant dans le sens du Grenelle ;
- Sans oublier les mutations profondes que connaît notre système de formation, supérieur en particulier, qui incitent les universités et les entreprises à travailler ensemble (co-financement de la recherche, des chercheurs, participation des professionnels extérieurs à des modules de formation...).

La problématique des formations et des nouveaux métiers liés à la protection de l'environnement fait partie intégrante de nos préoccupations scientifiques (parcours de formation, insertion professionnel, groupes professionnels, liens emplois-formation...). Dans la mesure où plusieurs centaines de milliers d'emplois vont apparaître dans ce nouveau secteur, avec toutes les conséquences en matière de formation, d'insertion, de réorientation, etc. que cela va induire, il nous semble intéressant d'avoir un regard sociologique sur ces mutations attendues. Mutations à travers lesquelles se déploient un nouveau paradigme de vie en société et de gouvernance qui vient modifier les rapports sociaux entre, en particulier, les gouvernants et les gouvernés (responsabilisation des acteurs à différentes échelles de décision, de participation et d'action).

### Étapes de recherche sur le sujet :

- Analyse des différentes nomenclatures des nouveaux métiers et professions (INSEE, ROME, FAP...) et leur évolution
- Analyse des offres de formations professionnelles dans le système d'éducation et de formation.
- Insertion professionnelle et relations diplômés/emplois
- Mutation des professionnels face aux nouveaux métiers
- Analyse des politiques publiques (État/région/chambres consulaires) dans ce domaine de la formation
- Évolution des représentations et des préoccupations sociales et environnementales
- Synthèse et projection.

### Bibliographie succincte :

- Ertul S., (*Responsable scientifique*), *Contributeurs : Bertrand J-R, Cam P., Dodier R., Durand B., Flahault E., Melchior J.P.* (2006), *Parcours de scolarisation, de formation, insertion professionnelle et mobilités géographiques, en Pays de la Loire*, Ministères de l'Éducation Nationale, de la Recherche, DATAR, Rapport final du programme « Disparités territoriales et régionales », 158 +180 p.
- **Ertul S., (2006)**, The vocational 'baccalauréat' –a sign of democratisation in high school education in France ?, *Enacting equity in education, Towards a comparison of equitable practices in different european local contexts.*, Lazaro Moreno Herrera, Graham Jones, Jukka Rantala (eds), Department of Applied of Education, University of Helsinki, p. 80-96.
- **Ertul S., (2007)**, *Insertion professionnelle des sortants de l'enseignement supérieur en région de Pays de la Loire*, Journée régionale sur les études emploi-formation, jeudi 11 octobre 2007, Angers
- **Melchior J.-P. (2008-a)**, « Intensification du travail, modification de son contenu et adaptations contraintes dans le secteur social », 20 pages, *in* Linhart D., *Pourquoi travaillons-nous ? Pour une approche sociologique de la subjectivité au travail*, Ed. Erès.
- **Melchior J.-P. (2008-b)**, "Le temps de travail toujours au coeur du rapport capital/travail", *Les Mondes du travail*, septembre 2008.